

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 3,
Novembre 2025**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2025 : 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
 KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
 MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 SYLLA Makémisa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

SILUE N'tchabétien Oumar

Maître de conférences CAMES,
Université Alassane Ouattara

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Les rapports nature et pouvoir politique dans la littérature de Bernard Dadié et Friedrich Schiller**
N'Dah Franck Ben Houassa KOUAMÉ & Léon Charles N'CHO..... 1-15
2. **La politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne face au régime d'apartheid en Afrique du Sud de 1949 à 1990**
Jean-Yves KOUASSI & Ardjouman FOFANA..... 16-32

Etudes hispaniques

3. **Uso de preposiciones a/en y por/para por los estudiantes marfileños : análisis de errores**
Kouakou Béhégbin Désiré KONAN & Ousmane DIAWARA 33-43
4. **Estudio comparativo entre la sociocrítica de Pierre Zima y el Pachacuti literario agruediano**
Doforo Emmanuel SORO..... 44-57
5. **La violencia en la novela testimonial latinoamericana: un estudio de las obras de Manlio Argueta**
Kouassi Abraham PALANGUE..... 58-72

Anglais

6. **Femmes, résistance et espoir dans A Lesson Before Dying de l'écrivain afro-américain Ernest J. Gaines**
Adama SORO..... 73-85
7. **Epistemic and dynamic markers and their discursive functions in political and legal discourses in 1984**
Kouakou Félix KOFFI..... 86-96

Lettres Modernes

8. **Lecture transpoétique de chants de brumes de Kama Kamanda**
Carlos SÉKA..... 97-113
9. **Paratextualité et significativité textuelle de Le commandant Chaka de BABA Moustapha**
Kouadio Jean Parfait KAKOU..... 114-139
10. **De la performance à la sanction du personnage sexué chez Zola : une descente aux enfers ?**
Famahan SAMAKÉ..... 140-158

11. Du viol à la survivance : étude sociolittéraire de cicatrices de Cheikh Omar Zoré	
TIBIRI Dieudonné.....	159-179
12. Naturalisme zolien et intertextualité romantique : exemple du roman Le Rêve d'Emile Zola	
Assane Faye NDIAYE.....	180-193
13. Discours intermédiaire comme principe narratif dans Nouvel an chinois de Koffi Kwahulé	
Nancy Mireille Kanon.....	194-207
14. Le narrateur enfant, porte-voix du chaos socio-politique africain dans l'écriture mabanckouenne	
Angèle Nonnourou COULIBALY Épse KEI.....	208-221
15. Fonctionnement des phatèmes d'ouverture et de clôture dans les échanges conversationnels entre élèves et entre enseignant-élèves	
Brighella Jofrène KAYA BOUSSEMBOU, Prisca Aubain MFOUTOU & Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU.....	222-233
16. Chanter le tabou pour théâtraliser l'indicible en Côte d'Ivoire : dérision, subversion et engagement dans la musique ivoirienne contemporaine	
YOKORE Zibé Nestor, ADJOUMANI Kouassi Martin & GOH Tianet Yannick Emmanuel.....	234-253
17. La pérennité des forêts verdoyantes de la région du Tonkpi en Côte d'Ivoire : une sommation des génies bienfaiteurs	
Wato Pierre LIEU.....	254-265

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

18. L'Intelligence artificielle générative, levier de transformation de l'enseignement-apprentissage et de la communication à l'ENSup de Bamako	
Ousmane DRAMANE.....	266-282
19. Pour une approche culturelle de l'impact des médias sociaux sur l'intelligence économique	
GUEU Singo Provos & DJE BI Kahou Albert.....	283-299
20. Revue de l'alphabet de l'Abbey	
N'Guessan Edmond APIA.....	300-314
21. Information éditoriale et téléphonie mobile en Côte d'Ivoire : modèle de diffusion avec le « SMSlivres »	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET.....	315-337
22. Pour une herméneutique sémiotique du rite "kpe sɔsɔ" du Sud du Togo	
Zinsou HOUNZANGBE.....	338-355

- 23. Pratique du bilinguisme en milieu scolaire tchadien :
le cas du Lycée Joseph Brahim Seid (Pala) du Mayo-Kebbi Ouest**
OUSMANE HASSANE OUSMANE, MOUYEBE OUASSANG &
ALI MOUSSA..... 356-375
- 24. Les pratiques journalistiques en Afrique face
à l'émergence de l'intelligence artificielle**
Maimouna DIA & Abdou DIAW..... 376-387

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 25. Augustin Kassi : odyssée d'un peintre naïf dans le monde de l'art**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 388-401
- 26. Le conte, moyen d'éducation et d'enracinement culturel
de la jeunesse en Côte d'Ivoire**
Ahouné Aké Marx..... 402-416
- 27. Le Tangani, identité culturelle des Baoulé Ayaou de Bouaflé
à l'épreuve de la modernité**
Didier Patrick ABBÉ & Kiklan Désiré TOURÉ..... 417-430

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 28. Les maisons coloniales commerciales de Dimbokro :
un patrimoine négligé**
Nagnénégué KONE..... 431-440

Histoire

- 29. Les forces de sécurisation des élections présidentielles (FOSEP) au Togo :
entre heurs et heurts (1993-2020)**
Kouamé Jean Luc KOUASSIBLE & DIAKITE Brahim..... 441-458
- 30. Savoirs et savoir-faire indigènes au Khasso :
cas de la prise de culotte et de pagne**
DIANKA Balla..... 459-476
- 31. La vie socioculturelle des populations transfrontalières :
Cas des Nafana, Mo-Degha et Koulango (XIX^e-XX^e siècle)**
Mamadi Noumtché OUATTARA & Adja Doubia Angèle KOUAKOU..... 477-488
- 32. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso,
de 1963 à 2009**
Alphonse BONI & Boubacar SAMBARE..... 489-505
- 33. Une relecture de l'ambassade britannique en pays ashanti en 1817**
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE..... 506-522
- 34. Intervention des grandes puissances dans les crises en Afrique centrale :
entre partenariats et enjeux géopolitiques ?**
METSENA NDJAVOUA & Fodé Bangaly KEITA..... 523-533

- 35. L'évolution historique des relations économiques transsahariennes avec la partie occidentale du bassin du lac Tchad**
Aboukar ABBA TCHELLOU..... 534-546
- 36. Rituel du couronnement du pharaon Horemheb dans l'Égypte du Nouvel**
Assa Dramane TRAORE..... 547-561

Géographie

- 37. Variabilité climatique et saisons pluvieuses dans les régions du Gontougo et de l'Indenié-Djuablin (Est de la Côte d'Ivoire)**
Ali Kouabenan KOUAKOU, Kouakou Charles KONAN,
Kouadio Philippe Michael KONAN & Arsène DJAKO..... 562- 579
- 38. Pêche et changement climatique dans le delta central du Niger : cas de la commune de Djenné au Mali**
Idrissa Issa CISSE & Mahamar ATTIN 580- 593
- 39. Cartographie de l'érosion hydrique par application du modèle RUSLE à Akouai-Santai (Bingerville)**
Kobenan Etienne BINI, Kouadio Eugène KONAN,
Seydou Alassane SOW & Tiyégbo TOURE..... 594-610
- 40. Les conditions de vie des personnes déplacées dans l'ouest du Niger (Gothèye)**
DAOUDA BANA ASKANDARA &
ABDOULAYE BOUREIMA HASSANE..... 611-625
- 41. Perception des nuisances socio-environnementales des déchets d'emballages plastiques dans la ville de bouaké (Côte d'Ivoire)**
Bakary FOFANA, Angby Koffi Sidoine YAO &
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ & Bazoumana DIARRASSOUBA..... 626-641
- 42. Perception des populations sur la gestion des services sanitaires et la qualité de soins dans la commune urbaine de Koudougou (Centre-Ouest du Burkina Faso)**
Sylvain Roger BONKOUNGOU & Mathieu NAMA..... 642-657
- 43. État des lieux de la gestion des ordures ménagères au port d'Abidjan**
YRO Koulai Hervé, DJORO-DJAPI Élodie Ange Éléonore &
TOURE Noun Nadine Vanessa..... 658-670
- 44. Rôle stratégique des radios locales dans la reconstruction sociale à Toulepleu**
GAHIÉ Gnatin Mathias, KOFFI Assoumou André Luc,
Yaraba YEO KOFFI Brou Émile & LOUKOU Alain François..... 671-688
- 45. Typologie résidentielle et dynamiques socio-spatiales de l'habitat dans la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire)**
Ohomon Bernard EVIAR & N'Dri Ernest KOUADIO..... 689-706

- 46. Dynamiques d'occupation et réorganisation des activités touristiques sur le littoral de Port-Bouët à Abidjan (Sud-Côte d'Ivoire)**
Kouassi Aimé YAO..... 707-721
- 47. Effets environnementaux des activités économiques transfrontalières à Igolo (commune d'Ifangni)**
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou, SABO Denis & DOSSOU GUEDEGBE Odile V..... 722-740
- 48. Migration planifiée et stress foncier dans le département de Bouaflé, centre-ouest ivoirien**
Ouattara Issa BOURAHIMA, Kouassi Combo MAFOU & Coulibaly SEIDOU..... 741-758
- 49. Problèmes environnementaux à Abobo-Sagbé : former à l'écocitoyenneté, une urgence éducative et sanitaire en Côte d'Ivoire**
Tintcho Assetou KONE épouse BAMBA..... 759-776
- 50. Pratiques agricoles et dégradation des terres dans le canton Bénoye (département de Ngourkosso au sud du Tchad)**
KELGUE Salomon, DJEMON Model & NODJIHOUDOU Alexis 777-793
- 51. Facteurs morpho-climatiques du risque d'inondation de la plaine alluviale sur l'axe Bakel-Matam (fleuve Sénégal)**
Gallo NIAN, Seydou Alassane Sow, Mbagnick FAYE & Mamadou NDIAYE..... 794-812
- 52. Facteurs climato-marins et dynamique côtière de Grand-Bassam de 1980 à 2023**
Abazé Henri-Joël BEDA, Yao Dieudonné KOUASSI & Kouamé Fulgence KOUAME..... 813-826
- 53. Maraîchage des femmes à Karakoro : entre opportunités économiques et fragilités structurelles**
Kouakou Camille GOLI, Tiécoura Hamed COULIBALY, Yao Mathias LOUKOU, Tchérégnimin Alidjata YEO & Koffi Simplicie YAO..... 827-843

Philosophie

- 54. Le féminisme en contexte africain : vers une égalité réelle entre l'homme et la femme ?**
Christ Guy Roland GBAKRÉ 844-858
- 55. De la culture du blâme à la culture positive de l'erreur : enjeux d'une conscience éthique d'amélioration continue en milieu médico-hospitalier**
Keumian Anicet DAGUI..... 859-875

56. La valeur sociale du darwinisme au-delà des frontières de la lutte et de la sélection	
Bourahima Ouattara N'GUETTIA.....	876-888
57. L'Afrique et le défi de développement social	
Firmin Konan YAO.....	889-901
58. L'éthique à l'épreuve des stratagèmes bioéconomiques de l'industrie biotechnologique chez Céline Lafontaine	
Attchoumounan Paulin OUATTARA.....	902-916
59. Violence par les élèves dans les écoles secondaires du Sénégal : le paradoxe de l'enseignement des valeurs morales	
Guène FAYE & Ousmane KANTE	917-934
60. Probabilisme et démocratie en Afrique : Quelle contribution ?	
Koffi Mathurin N'GUESSAN.....	935-945
61. Technosolutionnisme et environnement : enquête d'éthique des technologies vertes	
Sionfoungon Kassoum COULIBALY.....	946-958

Anthropologie et sociologie

62. Foi, pratiques religieuses et performances des étudiants du département de Sociologie de l'université de Kara (Togo)	
Nadiédjoh TCHELEGUE, Tamégnon YAOU & Yarou GUERA CHABI YORO.....	959-975
63. Protection et prise en charge de l'enfant au Mali : services et établissements étatiques et conventionnés	
Drahmane Fondo.....	976-996
64. Les élèves acteurs et victimes. Une analyse sur les expériences de consommation de drogues au Collège Catholique Monseigneur René Kouassi de Dabou	
ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon & NIAMKE Jean Louis.....	997-1018
65. Radicalisation des groupes islamiques au nord du Mali : une analyse socio-politique du phénomène	
KONE Drissa & TOUKPO Guy Oscar Sical.....	1019-1030
66. Mutations foncières et reconfiguration des rapports à la terre à Gokra (centre-ouest ivoirien)	
BRIGNON TAPE Gboua Axel-wilfried & KONE Moussa	1031-1049
67. L'accompagnement numérique des enfants par les parents : fracture ou continuité éducative ?	
GNAHORE Batty Gervais.....	1050-1064

- 68. CMU et non-recours : analyse sociologique des perceptions et pratiques des premiers étudiants bénéficiaires de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Amenan Ruth Marylise KOUASSI, Sandra Méledje MEL & Attia Michel AKABILE 1065-1085
- 69. Gouvernance des Dros et résilience des victimes à Bouaké**
JOSELINE SAGOUHI GNAKA, MANAN Gnamien Elie & TCHETCHE Obou Mathieu..... 1086-1102
- 70. Enjeux et défis de stabilisation des rapports sociaux dans le milieu rural ivoirien**
Roméo BIE & Ludmilla Yaa Kra Mensan Adjéi..... 1103-1118
- 71. Résilience des populations riveraines dans la gestion des ressources de l'Okpara à Tchaourou au Bénin**
Amoussoun Zacharie BADJAGOU, Abdel Aziz MOSSI & Okry Brice IDJIWA..... 1119-1137
- 72. Diversité de formes de gestion conjointe de la famille chez les couples mariés d'Air-France (Bouaké, Côte d'Ivoire)**
KONAN Yao Escar, YEBOUA Atta Kouassi Didier & KOUAKOU Konan Jérôme..... 1138-1155

Psychologie

- 73. Réseaux sociaux, organisation du travail et procrastination chez les élèves de 3e à Adjamé**
Yemou Jeanne N'TAIN..... 1156-1173
- 74. Intelligence émotionnelle, Motivation et Investissement Subjectif chez les enseignants du secondaire public de Côte d'Ivoire**
Aya Michèle Edith Koffi..... 1174-1188
- 75. Vécu psychique du trauma de la violence sexuelle chez une survivante de l'ONG Bloom**
Kouakou Alain PRAO, Ekissi Jean Armel KOFFI & Marie-Joelle Akiapo AKIAPPO..... 1189-1206
- 76. Mécanismes endogènes de santé mentale en contexte de crise sécuritaire : Cas de Kaya (Burkina Faso)**
Ali TAO, Marian BELEM, Daouda KOUMA & Rasmata NABALOU BAKYONO..... 1207-1221

Science de l'éducation

- 77. Résoudre la crise des séries scientifiques aux lycées de Toliara par le renforcement du matériel didactique**
Bastoin CHADHOULI & Marinah NANTENAIKO..... 1222-1238
- 78. Les usages de l'intelligence artificielle et leur incidence sur les performances scolaires des élèves du secondaire au Burkina Faso**
Adama TRAORE & Benjamin SIA..... 1239-1256

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 79. Cadre conceptuel et théorique de la gouvernance des marchés publics :
une esquisse littéraire**
Soumaïla ONGOÏBA, Houdou Attikou DIALLO & Abdoulaye MAIGA..... **1257-1274**
- 80. Vers une meilleure accessibilité aux services de santé
grâce aux énergies renouvelables au Mali :
cas de la commune rurale de Kalaban Coro**
Ahmadou Abdourahimi DIALLO, Bokary DIALLO,
Adama DIABATÉ & Houdou Attikou DIALLO..... **1275-1288**
- 81. Contribution des institutions de microfinance
au bien-être des femmes en Guinée**
Diarra ZOUMANIGUI & Fatoumata Kenda DIA..... **1289-1305**



L'Afrique et le défi de développement social

Firmin Konan YAO

*Doctorant en philosophie,
Université Alassane Ouattara,
Côte - Bouaké,
Email : firminkonany@gmail.com*

Date de soumission : 08-10-2025

Date de publication : 30-11-2025

Résumé

Une appréhension véritable de la situation de l'Afrique concernant son développement semble fondamentale et préoccupante. Le développement de l'Afrique doit se poser comme un préalable, un impératif pour chaque africain et surtout pour les dirigeants politiques africains. Car le développement de l'Afrique revient nécessairement aux africains. Vu les différentes potentialités naturelles, sociales, minières, et minérales dont regorge l'Afrique, le développement ne devrait pas se poser comme un défi à relever. Mais, la mauvaise gestion des biens publics et l'inadéquation entre la formation et l'emploi constituent les inconvénients de la marche africaine vers le développement. Un nouveau départ s'impose donc aux africains, voire aux dirigeants politiques. Ce nouveau départ doit être exempté de toute crise sociale militaire. Il doit être plutôt coloré d'une participation effective et inclusive de tous les africains. Une Afrique nouvelle dans laquelle aurait disparu le non-respect des lois fondamentales, où la conservation des biens déjà acquis permettra la construction de nouveaux édifices et favorisera du même coup son développement.

Mots clés : L'Afrique ; Le développement ; des innovations ; Des ressources ; La démocratie.

Africa and the challenge of social development

Abstract

A true understanding of Africa's development situation seems fundamental and worrying. Africa's development must be a prerequisite, an imperative for every African, and especially for African political leaders. For Africa's development necessarily falls to Africans. Given Africa's diverse nature, social, mining, and mineral potential, development should not be seen as a challenge to be met. However, the poor management of public assets and the mismatch between training and employment constitute the drawbacks of Africa's march toward development. A new beginning is therefore essential for Africans, and even for political leaders. This new beginning must be exempt from and military social crisis. It must instead be colored by the effective and inclusive participation of all Africans. A new Africa in which non-compliance with fundamental laws would have disappeared, where the preservation of assets already acquired will allow the construction of new buildings and at the same time promote its development.

Keys words: Africa; Development; Innovations; resources; Democracy

Introduction

L'Afrique, berceau de formation sociale, d'où est née l'écriture, synonyme de civilisation donc de développement se trouve aujourd'hui encore obliger de tourner le regard vers les nations créées après, elle pour aspirer au développement. Or, les écritures nous démontrent que nombreux sont les constructeurs du monde qui sont venus apprendre en Afrique l'écriture et ses différentes facettes de développement. Citons par exemple Pythagore, Thalès dont leurs théorèmes et axiomes sont appliquées dans les mathématiques et Hippocrate considéré comme le précurseur de la médecine. Aujourd'hui, l'on ne peut parler de développement social sans invoquer les mathématiques et la médecine. Aussi, les plus grandes pyramides qui attirent la curiosité des savants sont celles construites en Egypte.

Cependant, si l'Afrique possède toutes ces connaissances de civilisations, pourquoi tarde-t-elle à se développer ? Serait-ce par manque de volonté ou de politique ou de techniques appropriées ? Qu'attend-elle pour relever le défi de son développement ? Ou bien serait-elle satisfaite de quelques avancées pour croire au rang des continents développés ?

Vu par l'œil du profane, et ramenait l'Afrique, cinquante années en arrière, la question du développement¹(J. Baptiste Amethier, 1989 : 39)., n'a plus lieu d'être posé dans la mesure où les routes principales sont bitumées, les hôpitaux sont présents dans la majorité des villages. Mais, prise scientifiquement, la question du développement mérite d'être expliciter en Afrique. Socialement, le développement est cette manière d'être capable de satisfaire les besoins vitaux, sanitaires, éducationnelles des peuples, de maintenir les objectifs d'une croissance économique qui favorise du même coup, l'équité sociale et la protection de l'environnement. Aujourd'hui, la question de développement en Afrique se présente comme un défi, une épreuve que des africains se doivent de résoudre. L'Afrique a-t-elle les possibilités de surmonter cette épreuve de développement ? Les dirigeants africains, par une décision volontaire et inclusive, peuvent-ils apporter des solutions à l'épineux problème de développement et permettre à leur population de vivre l'aisance et le bonheur ? L'idée d'émergence tant prônée par les dirigeants, peut-elle être mise en application ?

Pour répondre à ces différentes interrogations, nous montrerons de prime abord, les potentialités dont disposent l'Afrique pour son développement, ensuite nous relèverons les méfaits du tournoiement africain face au développement. Enfin, nous apporterons les perspectives de solutions pouvant relever le défi du développement durable.

¹ Jean Baptiste AMETHIER, Mobilisation de l'épargne en milieu rural, Abidjan, Éditions CEDA, 1989, p. 39.



1. Potentialités dont dispose l'Afrique

1.1. Les atouts naturels

De prime abord, l'Afrique dispose une végétation diversifiée sur l'ensemble du territoire. En effet, Cette disposition naturelle et importante favorise la réussite d'une pluralité de cultures, à savoir le cacao, le café, le coton, l'arachide, le riz, l'igname qui se cultivent par exemple dans les pays comme la Côte d'ivoire, le Sénégal, le Ghana, le Cameroun, le Niger, le Mali, la Guinée etc.

De plus, le sous-sol africain est prospère dans son ensemble. C'est dire que la majorité des pays africains disposent d'énormes gisements de pétrole. Nous pouvons citer par exemple, la Lybie, L'Afrique du sud, le Nigeria, Dans cette même vision, la Guinée possède également l'uranium à travers son sous-sol. Ainsi, cette disposition essentielle est un atout indéniable pour relever le défi du développement durable dans les pays africains. Cette perspective est partagée par Alain Peyrefiette, à travers ses propos : « L'Afrique dispose d'immenses moyens pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixé, à condition²qu'elle soit maîtresse de son destin et n'épargne aucun effort pour que celui-ci s'accomplisse » (A. Peyrefiette, 1973 : 292). Cette affirmation expose l'idée selon laquelle l'Afrique a des atouts pour réaliser ses projets et amorcer son essor pourvu qu'elle prenne la voie du succès axée sur le développement. En d'autres mots, l'auteur recommande une organisation précise basée sur un programme palpable aux africains pour relever le défi du développement. Mais, qu'en est-il au plan humain ?

1.2. La formation des élites africaines

D'abord, l'éducation est la pierre angulaire de tout développement durable. En effet, elle permet au citoyen d'acquérir la connaissance intrinsèque et également de la transmettre aux générations successives. Cette pensée est illustrée par Alain Peyrefiette : « Une fois diplômé, l'étudiant retournera le plus souvent ³ dans son unité d'origine, mieux armé simplement pour y servir le peuple en remplissant des fonctions d'encadrement ou des tâches d'un niveau technique plus élevé » (A. Peyrefiette, 1973 : 292). Ces lignes soulignent le rôle de l'éducation dans la société. Pour l'auteur, la formation des apprenants est essentielle dans la mesure où ceux-ci ont la lourde responsabilité d'assister les citoyens à travers plusieurs

²Alain PEYREFIETTE, *Quand la chine s'éveillera...Le monde tremblera*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1973, p.292.

³ Alain PEYREFIETTE, *Quand la chine s'éveillera...Le monde tremblera*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1973, p. 292.



secteurs d'activités. Autrement dit, les personnes formées constituent l'espoir et un investissement primordial pour participer au développement.

Cependant, en Afrique, la formation des élites à travers l'éducation est parfois faible. Cette situation est due à l'extrême pauvreté de certains africains. Dans ce contexte, les gouvernants africains proposent des méthodes d'accompagnements pour améliorer la qualité de l'éducation et surtout diminuer le taux élevé de l'analphabétisation dans ces régions respectives. Ainsi, ils investissent dans la formation des citoyens dans les différents domaines. En d'autres termes, la formation académique issue des différentes universités et autres grandes écoles de formation fournies des diplômés sur le marché de l'emploi en Afrique.

De plus, les pays africains ont failli à la sécurité alimentaire. Ils importent plus qu'ils en produisent. Lors des catastrophes, les africains sont incapables d'apporter une assistance à leur populaire parfois. En ce qui concerne la sécurité des biens et personnes, il n'y a pas assez de collaboration entre les États africains. Ainsi, le manque de communication ne permet pas d'anticiper sur certains méfaits de l'organisation sociale.

2. Les méfaits du tournoiement africain pour relever son défi

2.1. Les méfaits des échanges commerciaux

La plupart de l'économie des pays africains est fondée sur l'exportation des produits. Et, la fixation du prix de ces produits dépend de l'extérieur, c'est-à-dire des pays développés. Autrement dit, des pays qui détiennent des entreprises performantes. Cette fixation de prix par les détenteurs d'entreprises occasionne indubitablement la fluctuation des prix de ces produits sur le marché.

De même, lors des échanges commerciaux, les pays africains sont très peu représentatifs au détriment des autres continents. Cet échec dans le domaine commercial est mis en exergue par Alain Peyrefiette : « Tant que l'Afrique détiendra ⁴de 2 % du commerce mondial et que sa contribution à l'évolution du monde moderne, des points de vue de la recherche, de l'innovation et autres sera quasi nulle, sa voix au sein des structures comme l'OMC, le FMI, la Banque Mondiale, etc... demeurera marginalisée, voire étouffée » (A. Peyrefiette, 1973 : 57). Ces lignes exposent l'idée selon laquelle la contribution des africains à travers le commerce mondial est insuffisante. En fait, une transformation dans le domaine commercial africain est essentielle pour atteindre le défi de développement.

⁴ Alain PEYREFIETTE, *Quand la chine s'éveillera...Le monde tremblera*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1973, p. 57.

De plus, le faible taux des échanges commerciaux relègue le continent africain au second plan. Un rapport de la banque mondiale a montré que l'économie⁵ (B. Kipré Edme Guekpossoro, 2005 : 51) africaine est profondément bouleversée. Ce rapport traduit les insuffisances contributions dans les échanges commerciales dans la mesure où les origines réelles sont multiples. Ainsi, nous pouvons citer entre autres, l'utilisation des méthodes archaïques, le faible taux des échanges commerciaux sont les obstacles au développement des pays africains accentués par des crises récurrentes sur le continent africain.

2.2. Les irrégularités sociales

Premièrement, le changement de certaines dispositions de la Constitution entraine des tensions sociales dans plusieurs pays africains. En d'autres mots, quelques dirigeants africains trouvent d'autres stratagèmes appropriés pour contourner les normes sociales et créer la discorde en engendrant des crises interminables dans les pays africains. C'est certainement le point de vue partagé par Pierre François Gonidec : « L'expérience amène des élections truquées au bénéfice d'un chef charismatique ou ⁶totémique et une oligarchie partisane » (P. François Gonidec, 1993 : 58) à demeurer au pouvoir après, la violation de la constitution.

De plus, le non-respect des fondements démocratiques met en mal les institutions. Autrement dit, la crédibilité des institutions est mise en doute par les peuples. Ceux-ci estiment que ces institutions sont impartiales et la solde d'une classe de personnes. Ce discrédit se traduit par des contestations de justice, par des soulèvements populaires etc.

En outre, le manque des infrastructures et des moyens affectés à l'éducation a pour conséquences la hausse du taux de l'analphabétisme en Afrique. Ainsi, nous assistons impuissamment à un manque d'écoles, des centres de formations et des universités. Telles attitudes mettent à nu l'incapacité des africains de la gestion des sociétés.

De plus, l'inadéquation de la formation académique et professionnelle sont sources de chômage et de misère grandissante. Des milliers de diplômés sont livrés à eux-mêmes parce que leur formation ne convient pas aux exigences professionnelles souvent. Selon Frantz Fanon : « On conviait le peuple à lutter contre la misère,⁷l'analphabétisme, le sous-développement » (F. Fanon, 1982 : 52). Cette lutte selon l'auteur a pour objectif la mise en

⁵ Baron Kipré Edme GUEKPOSSORO, *L'Afrique peut-elle s'en sortir?* Abidjan, Éd. Universitaires de côte d'Ivoire, Université de Cocody, 2005, p. 51.

⁶ Pierre François GONIDEC, « Démocratie et développement en Afrique ; Perspectives internationales et nationales », in revue *Afrique 2000, Revue africaine de politique internationale*, n° 14 Juillet Août Septembre, Bruxelles, 1993, p. 58.

⁷ Frantz FANON, *Les données de la terre*, paris, Éd. François Maspero, 1982, p. 52.

vigueur des méthodes concluantes pour améliorer ou diminuer le taux de l'analphabétisme dans les pays africains. Nous pouvons citer, entre autres la construction des universités performants, et également encourager d'autres personnes par des bourses d'étude ou la distribution des ouvrages adéquates pour relever le défi du développement de l'Afrique. En d'autres mots, la distribution des ouvrages permettra à la majorité d'apprendre et d'avoir le savoir approprié.

Par ailleurs, l'une des irrégularités sociales est la corruption. Corrompre, c'est offrir des services inappropriés aux individus moyennant de l'argent, contraire à l'éthique. On assiste à un laisser-aller de cette pratique favorisant à un enrichissement de certains individus dans certaines administrations. De même, la corruption⁸ (A. Solouo, 2004 : 83) dévalorise des administrations africaines parfois, car quelques agents ne sont pas recrutés sur la base de la compétence et de l'équité, mais plutôt sur la base du favoritisme et du népotisme. Comme inconvénients, la lenteur administrative et l'incompétence professionnelle sont monnaie courante au sein des administrations africaines. Ainsi, le manque de collaboration entre les États favorise l'expansion des groupes terroristes qui sèment des attentats dans certains pays en l'occurrence le Burkina-Faso, le Mali, le Nigeria. Ces crises sécuritaires dans ces pays créent l'instabilité sociale.

De plus, L'objectif des actes terroristes consiste à créer la psychose au sein de la population à travers plusieurs techniques adoptées. Selon Frantz Fanon : « La technique du terrorisme est la même. Attentats individuels⁹ ou attentats collectifs par bombes ou déraillements de trains » (F. Fanon, 1982 : 52). Cette affirmation montre clairement que des terroristes ont des modes de techniques performants. Ils peuvent faire des attentats sur le plan individuel ou même sur le plan collectif. Selon l'auteur, ils cherchent à créer un désordre dans les pays. De ce qui précède, quelles les perspective et les solutions pouvons-nous proposer pour relever le défi du développement ?

3. Les perspectives et les tentatives de solutions

3.1. Les différentes exigences agricoles et économiques

La modernisation du secteur agricole est un élément incontournable tant sur le plan quantitatif qu'au plan qualitatif. Elle permettrait aux pays africains de pratiquer une agriculture diversifiée tout en sauvegardant les forêts restantes dans les conditions durables. Cette modernisation est un atout pour le développement par le truchement des innovations

⁸ Armand SALOUA, *Vaincre la corruption en Afrique*, Paris, Harmattan, 2004, p. 83.

⁹ Frantz FANON, *Les données de la terre*, paris, Éd. François Maspero, 1982, p. 52.



technologiques. Pour y parvenir, une réforme agricole est indispensable. Pour Joseph Ki-Zerbo, « ce qu'on appelle le ¹⁰développement », c'est le développement de l'économie agricole sous un autre angle (J. Ki-Zerbo, 2003 : 134). Cette nouvelle stratégie permettra aux pays africains de faire un pas vers le progrès, car l'agriculture est le socle de l'existence humaine. Autrement dit, la modernisation de celle favorisera une production abondante et les africains peuvent envisager l'auto-suffisance dans chaque domaine innové.

En outre, les différentes mutations imposent aux pays africains de se conformer aux nouvelles exigences économiques pour leur développement. En effet, l'évolution du monde tourne autour de l'économie d'intelligence et d'information. Cette idée est partagée par Joseph Ki-Zerbo : « L'économie mondiale est devenue une ¹¹économie d'intelligence et d'information ; elle est moins fondée sur l'apport de matières premières des Pays du Sud » (J. Ki-Zerbo, 2003 : 20). En fait, des africains ont besoin un changement d'habitudes pour s'engager dans le dynamisme de la nouvelle vision qui est l'économie mondiale.

La mondialisation considérée comme la suppression des barrières entre les différents continents et États a consolidée de l'unicité des pays à travers des visions communes. L'une de ces visions a consisté à la création de monnaie commune tel que l'Euro pour la compétitivité. De même, les États africains doivent s'unir et créer une monnaie commune pour être concurrentiels et indépendants au niveau du commerce international. Ainsi, Joseph N'Dzomo-Mole affirme : « De sorte que tout État africain¹² dont le gouvernement sauvegardera les intérêts les firmes internationales et des multinationales » (J. N'Dzomo-Mole, publié le 16 février 2015 sur <http://www.RevueWeb>).

Ainsi, il s'agit de faire en sorte que l'Afrique atteigne le développement à travers la création des industries, surtout la mise en place ou la valorisation d'une économie appropriée. C'est certainement la vision partagée par, Yves Benot à travers ses termes : « Le développement économique, ¹³d'industrialisation, d'indépendance économique » (Y. Benot, 1975 : 66) sont les seules voies de l'Afrique de combler ses déficits dans chaque domaine. Autrement dit, l'innovation industrielle dispose un avantage important. Ces industries innovatrices peuvent produire en quantité et en qualité sur une courte durée. Ce qui sous-tend un important

¹⁰ Joseph KI-ZERBO, *À quand l'Afrique ?* Paris, Éd de l'Aube, 2003, p. 134.

¹¹ Idem, p. 20.

¹² Joseph N'DZOMO-MOLE, *Op.cit.*, publié le 16 février 2015 sur <http://www.RevueWeb>. Visité le 28/09/2017.

¹³ Yves BENOT, *Les indépendances africaines*, Paris, Librairie François Maspero, 1975, p. 66.

investissement dans le domaine scientifique et technologique pour atteindre le progrès¹⁴ (T. Doelnitz, 1991 : 183). Ainsi, le défi du développement a pour fondement le respect des principes sociaux.

3.2. Le respect des normes sociales

De prime abord, la démocratisation, surtout le respect des textes fondamentaux et la sensibilisation des citoyens permettront aux pays africains de se conformer aux normes démocratiques et d'éviter les équivoques pouvant créer l'instabilité sociale. Ainsi, Roger Garaudy indique : « La démocratie, ¹⁵c'est l'obligation de donner à chaque militant, et pas seulement au bureau politique et au comité central, les informations objectives lui permettant de se prononcer en connaissance de cause et de participer réellement aux décisions » (R. Garaudy, 1970 :152). Dès lors, chaque individu peut participer aux débats et aux votes. En d'autres mots, ces lignes exposent l'idée selon laquelle chaque citoyen a le droit de disposer des informations essentielles et fiables pour participer aux débats d'idées, comprendre les différents contours de la démocratie et de porter une analyse objective.

Par ailleurs, la démocratisation est un garant de la concorde, mieux de la stabilité des pays africains. En fait, ce processus se fait selon la maturité de chaque État. C'est dire qu'il prend en compte le fond et la forme des textes dans leur application véritable. C'est en ce sens, Pierre François Gonidec mentionne : « L'aide au développement doit être subordonné à la démocratisation des régimes politiques, à ¹⁶l'accélération des processus de démocratisation selon le rythme propre à chaque État » (P. François Gonidec, 1993 : 58). Pour l'auteur, la démocratisation et le développement ont un rapport étroit. En effet, le respect des normes démocratiques a pour objectif le processus de développement durable.

Pour parvenir à une stabilité constante, Issaka K. Souaré invite des pays africains de la sous-région à appliquer des résolutions appropriées. Il souligne : « Pour une stabilité politique durable dans la sous-région cependant, il faut ¹⁷que les différents États adoptent les mesures nécessaires pour protéger les droits humains des citoyens à tous les échelons de la société » (I. K. Souaré, 2007 :195). L'Afrique a beaucoup de reformes à faire dans la gestion des affaires

¹⁴ Tristan DOELNITZ, *Conférence Des Nations Unies sur le commerce et le développement*, Op.cit., New York, 1991, p. 183.

¹⁵ Roger GARAUDY, *Toute la vérité*, Paris, Éditions Bernard Grasset, 1970, p. 152.

¹⁶ Pierre François GONIDEC, « Démocratie et développement en Afrique ; Perspectives internationales et nationales », in *revue Afrique 2000, Revue africaine de politique internationale*, n° 14 Juillet Août Septembre, Bruxelles, 1993, p. 58.

¹⁷ Souaré K. ISSAKA, *Guerres civiles et coups d'État en Afrique de l'ouest*, préface de Joe Washington, Paris, Harmattan, 2007, p. 195.



publiques. C'est dans ce cadre, l'auteur insiste sur la question de la stabilité politique. Ainsi, celle-ci protège les droits du citoyen.

En outre, l'une des finalités de la démocratie est l'alternance des pouvoirs pour une gestion rationnelle des ressources dans les pays africains. Dans ce contexte, Joseph Ki-Zerbo affirme : « Nous voulons une alternative, ¹⁸c'est-à-dire une nouvelle ligne politique, une nouvelle plate-forme optionnelle et surtout aussi une mise en place des forces politiques réelles qui assurent la transformation sociale » (J. Ki-Zerbo, 2003 :134). Ici, l'auteur recommande une nouvelle orientation pour organiser une société équitable. Celle-ci aura pour base le respect des principes sociaux adoptés dans des pays africains. Au vu de ce qui précède, l'alternance démocratique est essentielle pour garantir l'harmonie.

De prime abord, l'intérêt commun des africains réside dans le respect des normes sociales permettant au peuple d'être béat. De même, la société civile se regroupe sous la forme d'association pour participer à la construction du continent africain. L'objectif est de se faire entendre en vue d'une amélioration de leur condition de vie. Pour Benot, « En Afrique même, il y a des manifestations, des grèves¹⁹, des tentatives de presses libres ». (Y. Benot, 1989 : 27). La liberté étant une perpétuelle quête, une organisation de personnes pour la défense de leurs intérêts communs est nécessaire. En respectant les légalités encadrant les réclamations, les manifestants s'accordent pour éviter les débordements. L'accord est favorable à la formation des élites. À ce propos, Cheikh Hamidou Kane affirme qu'« on commença dans le continent noir, à comprendre ²⁰que leur puissance véritable résidait » (C. Hamidou Kane, 1963 : 60) dans la formation des élites.

Ainsi, une réorganisation des principes sociaux s'impose en Afrique, en fonction de ses réalités historiques ou culturelles. C'est pourquoi, Lénine indique :« Ces mesures concernent la réorganisation de l'État, la réorganisation ²¹purement politique de la société » (Lénine, 1969 :57). Il est impérieux de cerner les contours de la gestion de la société. Dès lors, l'on peut parler de la bonne gouvernance dans les sociétés africaines. L'organisation de celles-ci, consiste à extirper les pratiques abjectes pour tourner le regard vers les préférables qui sont les signes d'une société capable de relever de nombreux défis.

¹⁸ Joseph KI-ZERBO, *À quand l'Afrique ?* Paris, Éd de l'Aube, 2003, p. 134.

¹⁹ Yves BENOT, *Les parlementaires, Africains à Paris «1914-1958 »*, Paris, Chaka, 1989, p. 27.

²⁰ Cheikh Hamidou KANE, *L'aventure ambiguë*, paris, Éditions Julliard, 1963, p. 60.

²¹ LENINE, *L'État et la révolution*, Paris, Éd. Sociale, 1969, p. 57.

Dans ce cadre, tout dirigeant doit parfois fait appel aux institutions. Julien Freund affirme à ce propos qu'« il ne peut y avoir²²d'État sans institutions » (J. Freund, 1965 :113-114). La présence des institutions maintient la stabilité dans la cité. Alors, les dirigeants africains doivent prendre en compte cette vision pour mener à bien les affaires publiques. De plus, le droit est le socle de l'organisation de la société. Julien Freund souligne : « C'est pourquoi le grand maître²³ne blesse rien » (J. Freund, 1965 : 99) pour créer le désordre. Étant à la tête de l'État, le gouvernant se fonde sur la loi par le biais de la justice pour la prise de décision au sein de la société.

Seul le respect des normes sociales peut maintenir l'ordre. C'est pourquoi, elles viennent de la volonté générale. Ces lois sont mises en relief par les chefs pour organiser la société. Dans cette perspective, Yves Benot soutient que « par une décision idéologique, être fixé en l'État, qu'il suffirait de la volonté ²⁴exprimée d'un dirigeant» (Y. Benot, 1975 : 59). Ces lignes montrent l'applicable du droit par les lois pour garantir la quiétude des citoyens.

Dans la gestion des affaires publiques, la représentativité des femmes est peu significative comparée à celle des hommes. Ce déséquilibre pourrait être lié à la tradition africaine et à l'analphabétisation. Or, la bonne gouvernance implique la promotion du genre. Le vécu quotidien atteste que les femmes contribuent efficacement à la gestion des affaires. Elles sont capables de diriger les institutions étatiques comme les hommes. À ce propos, N'dri Diby Cyrille confirme : « Si la raison est le propre de tous ²⁵les êtres humains, alors la femme peut par la sagesse peut mener à bien un pouvoir politique » (C. N'dri Diby, 2013 : 162).

Cette pensée laisse entrevoir l'idée selon laquelle la femme dispose les mêmes capacités requises pour diriger une société. Elle peut planifier les meilleurs projets²⁶ (E. N'joh Mouelle, 1970 : 9) mieux que certains hommes. Nous devons accorder une véritable importance aux femmes²⁷ (C. N'dri Diby, 2013 :151) dans la prise des décisions, car la formation éducative se fait sans discrimination de genre. La plupart des pays développés comptent sur la participation de tous les citoyens sans distinction de genre. Alors, ces personnes formées peuvent aider leur pays à prendre une part active dans les différents domaines activités. N'est-ce pas, en ce sens que les africains encouragent vivement la scolarisation de la jeune fille ?

²² Julien FREUND, *Op.cit.*, Saint-Amand, Éd. Sirey, 1965, pp. 113-114.

²³ *Idem*, p. 99.

²⁴ Yves BENOT, *Les indépendances africaines*, Paris, Librairie François Maspero, 1975, p. 59.

²⁵ Cyrille Diby N'DRI, *La face cachée de Machiavel*, *Op.cit.*, p.162.

²⁶ Ebénézer N'joh MOUELLE, *Jalons*, Yaoundé (Cameroun), Éditions clé, 1970, p. 9.

²⁷ Cyrille Diby N'DRI, *La face cachée de Machiavel*, *Op.cit.*, p. 151.



La réponse à cette préoccupation se trouve à travers l'expression de David Musa SORO : « L'on y trouvera successivement : le souhait²⁸ exprimé de voir l'Afrique reconnaître et valoriser les compétences et les talents de ses filles et de ses fils » (D. Musa Soro, 2011 : 5). Grâce à ses compétences, l'Afrique peut amorcer son essor. Ce continent regorge un certain nombre de femmes qui ont su se distinguer par leur compétence.

Conclusion

Au terme de notre analyse, il faut noter que le continent africain n'a pas pu suivre les différentes mutations dans tout domaine d'activités. Cela se traduit par des causes liées à la politique, l'économie et aux causes sociales. En effet, les conséquences qui découlent de ces causes sont multiples entraînant l'instabilité économique, politique et sociale des pays africains. L'Afrique cherche à relever le défi de son développement en proposant des paradigmes tangibles. Dans cette vision, l'un des paradigmes de son développement provient de la démocratie. C'est dire que l'Afrique gagnerait en se remettant sur la voie de la démocratie. Celle qui impose l'alternance démocratique pour instaurer les bases d'une société moderne et civilisée. Elle recommande les droits et les devoirs des citoyens de façon inclusive. Cela entraîne une bonne stabilité entre les peuples africains.

Cependant, le désordre ternit l'image ou met en péril le défi du développement. Cette idée est le vœu d'Ayi-Kwéi-Armand, quand il indique : « Là où la participation active des masses et la direction des classes²⁹ populaires n'était pas assurée, le processus de la démocratie nationale a accouché de la contre-révolution » (A. Ayi-Kwéi, 1978 : 58). Le non-respect des principes de la démocratie concourt toujours à des insurrections. Mieux, quand la démocratie vire dans le non-respect des normes, c'est-à-dire, la liberté d'opinion est confisquée, le citoyen perd ses droits sociaux.

De plus, Il y a plusieurs nationalités au sein de ce grand ensemble qui regroupe des pays africains. Cette diversité culturelle n'empêche pas l'objectif visé par les africains. Celui de garantir le bien commun de l'Afrique en générale. Pour Bamba Lou Mathieu, le bonheur des africains se perçoit à travers les concepts tels que les relations sociales, politiques et culturelles. En fait, la mise en application de ces concepts participe au bonheur des peuples africains. Selon ce dernier, « c'est le processus par lequel s'établit une interrelation

²⁸ David Musa SORO, *Autour de l'œuvre de Yacouba Konaté*, sous la direction de David Musa SORO, Abidjan, Éditions les Balafons, 2011, p. 5.

²⁹ Armand AYI-KWEI, *Op.cit.*, Abidjan, Les Éditions Africaines, 1978, p. 58.



croissante sur le plan des relations sociales,³⁰ politiques et culturelles dans le monde. Cela provoque une transformation profonde de la vie quotidienne et du destin des peuples » (M. Bamba Lou, 2002 : 19). Ces lignes traduisent l'idée selon laquelle, les échanges sociaux, politiques et culturelles occupent une place essentielle dans les différentes sociétés.

Les africains ont besoin d'investir dans des secteurs clés pour le bonheur du peuple telle que l'éducation, considérée comme la source du savoir. L'éducation participe à la formation des citoyens et propose des mesures structurelles pour diminuer de façon progressive le nombre d'analphabètes par la mise en place des structures innovatrices. Par exemple, les centres de formations professionnelles.

Références bibliographiques

AYI-Kwei Armand, 1978, *L'âge d'or n'est pas pour demain*, Abidjan, Les nouvelles Éditions Africaines, 139 p.

AMETHIER Jean Baptiste, 1989, *Mobilisation de l'épargne en milieu rural*, Abidjan, Éditions CEDA, 213 p,

BENOT Yves, 1975, *Les indépendances africaines*, Paris, Librairie François Maspero, 127 p.

BENOT Yves, 1989, *Les parlementaires africaines à Paris 1914-1958*, Paris, Éditions Chaka, 190 p.

BAMBA Lou Mathieu, 2002, « La souveraineté nationale À L'épreuve de la Mondialisation », in *conférence Mensuelle de la faculté de philosophie de l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest*, Abidjan, publication de la faculté de philosophie N°1, p. 15-40.

DOELNITZ Tristan, 1991, *Conférence Des Nations Unies sur le commerce et le développement, commerce des services : questions sectorielles*, Nations Unies, New York, 530 p.

FANON Frantz, 1968, *Sociologie d'une Révolution*, Paris, Éditions François Maspero, 175 p.

FANON Frantz, 1982, *Les données de la terre*, Paris, Éd. François Maspero, 230 p.

FANON Frantz, 1952, *Peau noire, masque blancs*, Paris, Éd. Du seuil, 188 p.

FREUD Julien, 1965, *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Éd. Sirey, 187 p.

³⁰ Mathieu Lou BAMBA, *Op.cit.*, in *conférence Mensuelle de la faculté de philosophie de l'Afrique de l'Ouest*, Abidjan, publication de la faculté de philosophie N°1, 2002, p. 19.



GONIDEC Pierre François, 1993, « *Démocratie et développement en Afrique ; Perspectives internationales et nationales* », *Revue Afrique 2000, Revue africaine de politique internationale*, Bruxelles, n° 14 Juillet Août Septembre, 152 p.

GARAUDY Roger, 1970 , *Toute la vérité*, Paris, Éditions Bernard Grasset, 196 p.

GUEKPASSORO Baroan Kipré Edme, 2005, *L'Afrique peut-elle s'en sortir ?* Université de cocody, Abidjan, Éditions de Côte d'Ivoire, 338 p.

ISSAKA K Souaré, 2007, *Guerres civiles et coups d'État en Afrique de l'ouest*, préface de Joe Washington, Paris, Harmattan, 292 p.

KANE Hamidou Cheikh, 1963, *L'aventure ambiguë*, paris, Éditions Julliard, 189 p.

KI-ZERBO Joseph, 2003, *À quand l'Afrique ?* Paris, Édition de l'Aube, 1 97 p.

LENINE, *L'État et la révolution*, Paris, Éd. Sociale, 1969, 178 p.

N'DZOMO-MOLE Joseph, publié le 16 février 2015 sur <http://www>. Revue Web, *La problématique de la gouvernance moderne dans la perspective d'un contrat international*, Visité le 28/09/2017.

N'DRI Diby Cyrille, 2013, *La face cachée de Machiavel*, Abidjan, Les Éditions Balafons, 198 p.

N'JOH Mouellé Ebenezer, 1970, *Jalons*, Yaoundé Cameroun, Éditions Clé, 183 p.

MEDHANIE Telfasion, 1993, « *Les modèles de Transition démocratique* », in *revue Afrique 2000*, Juillet-Août-Septembre, Bruxelles, 152 p.

PEYREFIETTE Alain, 1973, *Quand la chine s'éveillera...Le monde tremblera*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 458 p.

SORO Musa David, 2011, *Autour de l'œuvre de Yacouba Konaté*, sous la direction de David Musa SORO, Abidjan, Éditions les Balafons, 167 p.

SALOUO Armand, 2004, *Vaincre la corruption en Afrique*, Paris, Harmattan, 193 p.